



28 avril Toutes et tous en Grève ! Pour le retrait du projet de loi El Khomri !

Le projet de loi EL KHOMRI, dit «Loi Travail», est un véritable dynamitage du Code du Travail : 132 pages qui répondent aux demandes du MEDEF et permettent la destruction de conquêtes sociales qui datent pour certaines de plus d'un siècle. Toutes les garanties collectives sont menacées : salaire minimum garanti, temps de travail, congés, repos, protection en cas de licenciement, médecine du travail, contrat de travail... Bref, la flexibilité et la précarité à outrance pour tous les salarié-es!

Les annonces du gouvernement suite aux manifestations du 9 mars 2016 et à la grève du 31 mars 2016, si elles constituent des reculs, ne modifient en rien la philosophie de la loi, ce que l'on appelle «**l'inversion de la hiérarchie des normes**».

Le projet de loi El Khomri continue de comporter de nombreuses régressions sans précédent **et met en œuvre une logique qui détruit toute l'architecture de la législation du travail en France, bâtie depuis plus d'un siècle.**

La logique qui structure la totalité du projet de loi est résumée en une phrase dans l'exposé des motifs : «**L'accord d'entreprise devient le niveau de droit commun**».

Aujourd'hui, le Code du travail protège tous les travailleur-es, dans toutes les entreprises, quelles que soient leur taille et leur secteur d'activité. **Il s'applique également dans la fonction publique où se déclinent les lois, décrets et circulaires qui ne peuvent y déroger.**

Dans chaque branche, des conventions collectives peuvent compléter le Code du travail, mais à la condition d'offrir pour les salarié-es ou les agents des garanties supérieures au Code du travail. Suivant la même logique, des accords d'entreprise peuvent compléter les conventions collectives, seulement s'ils établissent des droits plus favorables que ces dernières.

Le projet de loi El Khomri, met à bas l'édifice tout entier. L'accord d'entreprise **pourra déroger au code et aux conventions collectives en étant moins favorable au salarié, et s'imposera aux contrats de travail existants. Ainsi, chaque entreprise pourra se fabriquer sa propre loi. Pour le gouvernement, «simplifier» le Code du travail consiste tout simplement à le détruire.**

En effet, dans cette logique, la loi ne serait plus la même pour tous les salarié-es : il y aurait autant de «codes du travail» qu'il y a d'entreprises avec des droits toujours revus à la baisse au nom de la compétitivité des entreprises ...

Ni amendable, ni négociable ! Le projet de loi El Khomri doit être retiré !

Le phénomène "Nuit Debout" qui s'enracine au Mans et dans tout le pays, n'est pas du goût du gouvernement et des forces politiques réactionnaires. Parti de la contestation de la loi travail, il constitue un moment de débat démocratique autour des questions du travail, de société, d'écologie, des migrant-es... Il se veut intercatégoriel et intergénérationnel. Les différentes formes de luttes se nourrissent et convergent, c'est pourquoi, dans le cadre de l'appel national à la grève interprofessionnelle, les organisations syndicales départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et UNEF appellent l'ensemble des salarié-es, du privé comme du public, les étudiant-es et les lycéen-nes, les retraité-es à amplifier la mobilisation.

Toutes et tous en grève le 28 avril
RDV à 10h devant le palais de congrès du Mans



1936 - 2016

Les acquis sociaux sont le fruit des luttes
d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Exigeons le retrait de la loi El Khomri !

1er Mai : 10h

place de la Préfecture au Mans

[...] **Le Front populaire a été une expérience historique fondamentale. Les conventions collectives et l'organisation des rapports de force dans la négociation salariale se sont faites à ce moment-là** : ça s'est construit pendant le Front populaire dans des accords de branches et dans des négociations nationales. Aujourd'hui, on nous présente comme une nouveauté de revenir à une négociation au niveau de chaque entreprise où le salarié est démuni et seul face à l'entrepreneur. C'était la situation avant 1936.

Souvent les jeunes pensent qu'au moment du Front populaire, c'était facile et qu'aujourd'hui c'est beaucoup plus difficile. Il [...] faut se méfier de ce qui pourrait embellir les choses. Le Front populaire se situe dans la montée du fascisme en Allemagne, du fascisme en Italie, de la crise économique, de la xénophobie, de la haine de l'étranger, du refus et de la privation du travail (on a reconduit aux frontières 500 000 ouvriers étrangers entre 1930 et 1934). C'est aussi une guerre civile internationale avec ce qui se passe en Espagne à partir de 1936. **Le Front populaire ne se développe pas dans une France apaisée.**

Le Front populaire a été un moment d'euphorie du monde ouvrier qui a lutté et qui a gagné. Il ne suffit pas de lutter pour gagner. Mais quand on lutte et qu'on gagne, ça a des effets inattendus et collectifs. [...] Dans un contexte international compliqué, la gauche au pouvoir en France déçoit son électeurat. Ca a commencé comme cela. **Toute allusion à une période contemporaine est complètement justifiée, dans bien entendu un contexte différent.** [...]

Serge Wolikow

En 1936, ils et elles ont gagné :

- le droit syndical
- une hausse des salaires (12% en moyenne)
- les premiers congés payés
- la semaine de travail est passée de 48 à 40h
- la retraite pour les mineurs
- une loi sur les allocations chômage
- une vague de nationalisation (SNCF en 1937)
- ...

En 2016 : ensemble exigeons la rupture avec les politiques néolibérales :

- Il faut revaloriser le travail car c'est la source de la richesse des nations : reconnaissance du travail réel, amélioration des conditions de travail, hausse des bas salaires, reconversion des productions, contrôle des salariés sur la gestion de leurs entreprises.
- Il faut relocaliser les activités pour sauvegarder les emplois et reconstruire une économie fondée sur les relations de proximité.
- Il faut mettre la finance au service de la société et de la transition énergétique pour financer des investissements créateurs d'emplois et construire une économie décarbonée.

Notre mouvement social et syndical contre la loi Travail doit stopper l'engrenage de destruction des droits que nous impose l'oligarchie. Avec "Nuit debout !" des nouvelles formes de luttes, de nouvelles solidarités intercatégorielles et intergénérationnelles peuvent s'inventer et converger.

Exigeons ensemble l'emploi et le travail que nous voulons.

1er Mai 2016 : 10 h devant la Préfecture
A l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires et Unef